



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/55/Add.1
19 septembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES
MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU SYSTÈME
GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

Sous-Comité d'experts du transport
des marchandises dangereuses
Vingt-huitième session
Genève, 28 novembre-7 décembre 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-HUITIÈME SESSION

Additif 1

Liste des documents

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ST/SG/AC.10/C.3/55	Ordre du jour provisoire de la vingt-huitième session
ST/SG/AC.10/C.3/55/Add.1	Liste des documents
ST/SG/AC.10/C.3/55/Add.2	Calendrier provisoire

Documents de référence (secrétariat)

ST/SG/AC.10/1/Rev.14	Quatorzième édition révisée des recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type
ST/SG/AC.10/11/Rev.4	Quatrième édition révisée des recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères

ST/SG/AC.10/30/Rev.1	Première édition révisée du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)
ST/SG/AC.10/32 et Add.1 et 2	Rapport du Comité sur les travaux de sa deuxième session et additifs
ST/SG/AC.10/C.3/54	Rapport du Sous-Comité sur sa vingt-septième session

2. TRANSPORT DE GAZ

ST/SG/AC.10/C.3/2005/25 (EIGA)	Propositions de modification du chapitre 6.2
ST/SG/AC.10/C.3/2005/26 (EIGA)	Propositions de modification de la disposition spécifique «n» dans l'instruction d'emballage P200
ST/SG/AC.10/C.3/2005/35 (EIGA)	Proposition visant à rétablir l'apposition obligatoire de flèches d'orientation sur les récipients cryogéniques fermés (5.2.1.7)
ST/SG/AC.10/C.3/2005/55 (États-Unis d'Amérique)	Modification du taux de remplissage dans l'instruction d'emballage P200

3. EMBALLAGES (Y COMPRIS GRV ET GRANDS EMBALLAGES)

a) Performance des emballages

ST/SG/AC.10/C.3/2005/57 (Argentine)	Épreuve de chute pour les GRV – Modification du critère d'acceptation pour l'épreuve de chute appliquée aux GRV
--	---

b) Révision du chapitre 6.3

ST/SG/AC.10/C.3/2005/33 (États-Unis d'Amérique)	Observations concernant le ST/SG/AC.10/C.3/2005/15
ST/SG/AC.10/C.3/2005/49 (Royaume-Uni)	

c) Propositions diverses

ST/SG/AC.10/C.3/2005/37 (Royaume-Uni)	Matières plastiques recyclées ISO 16103
ST/SG/AC.10/C.3/2005/54 (DGAC)	Apposition au stencil de la marque ONU

ST/SG/AC.10/C.3/2005/54, par. 34 Norme ISO 16103 (Emballages de transport pour les marchandises dangereuses – Matériaux plastiques recyclés) (voir UN/SETDG/27/INF.33)

4. QUANTITÉS LIMITÉES

ST/SG/AC.10/C.3/2005/42 Quantités exceptées
(Royaume-Uni)

5. INSCRIPTION, CLASSEMENT ET EMBALLAGE

ST/SG/AC.10/C.3/2005/16 (Japon) Systèmes à piles à combustible contenant un gaz inflammable

ST/SG/AC.10/C.3/2005/27 Acide nitrique numéro ONU 2031
(Allemagne)

ST/SG/AC.10/C.3/2005/28 Fibres, chiffons et textiles des numéros ONU 1372,
(Allemagne) 1387, 1856, 1857 et 3360

ST/SG/AC.10/C.3/2005/29 Classement du 1-hydroxybenzotriazole, anhydre
(Allemagne) (HOBt) dans la division 1.1.D

ST/SG/AC.10/C.3/2005/30 (Chine) Propositions d'amendement aux emballages de
carbure de calcium et aux mesures de sécurité

ST/SG/AC.10/C.3/2005/31 Clarification de la disposition spéciale 199
(États-Unis d'Amérique)

ST/SG/AC.10/C.3/2005/32 Prescriptions relatives à l'hydrogène absorbé dans
(États-Unis d'Amérique) un dispositif de stockage à hydrure métallique

ST/SG/AC.10/C.3/2005/34 Instructions de transport en citernes mobiles et
(États-Unis d'Amérique) dispositions spéciales pour les numéros ONU 3129,
3148, 3131 et 2813

ST/SG/AC.10/C.3/2005/38 Numéro ONU 2059 – Nitrocellulose en solution
(Royaume-Uni) inflammable – Groupes d'emballage II et III

ST/SG/AC.10/C.3/2005/40 Produits chimiques transportés dans des récipients à
(Royaume-Uni) pression P400(1), P401(1) et P402(1)

ST/SG/AC.10/C.3/2005/43 (PRBA) Examen de questions relatives aux propositions de la
PRBA pour les batteries au lithium ionique

ST/SG/AC.10/C.3/2005/44 (PRBA) Proposition d'amendement des limites de quantité
applicables aux piles et batteries à lithium ionique
dans la disposition spéciale 188

- | | |
|--|--|
| ST/SG/AC.10/C.3/2005/45 (PRBA) | Nouvelles rubriques pour les batteries à lithium ionique |
| ST/SG/AC.10/C.3/2005/46 (PRBA) | Utilisation du wattheure au lieu de la quantité en équivalent lithium pour les batteries au lithium ionique |
| ST/SG/AC.10/C.3/2005/47 (Afrique du Sud) | Essai du manège stabilisé et des préparations de manège stabilisées contre l'auto-échauffement (ONU 2968) en référence à la disposition spéciale 273 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2005/48 (Afrique du Sud) | Classement du nitrate de magnésium, hexahydrate |
| ST/SG/AC.10/C.3/2005/56 (Royaume-Uni) | Liquides inflammables de la classe 3 – Critères de classement |

6. PROPOSITIONS DIVERSES D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT TYPE

- | | |
|---|--|
| ST/SG/AC.10/C.3/2005/39 (Royaume-Uni) | Sécurité des marchandises dangereuses pendant le transport – Adjonction à la Liste indicative des marchandises dangereuses à haut risque |
| ST/SG/AC.10/C.3/2005/41 (Royaume-Uni) | Citernes mobiles reconstruites |
| ST/SG/AC.10/C.3/2005/53 (États-Unis d'Amérique) | Dispositions spéciales applicables au transport en citernes mobiles TP6, TP9 et TP12 |

7. HARMONISATION AVEC LE RÈGLEMENT DU TRANSPORT DES MATIÈRES RADIOACTIVES DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

8. OPTIONS POUR FACILITER L'HARMONISATION GLOBALE DES RÈGLEMENTS DE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES AVEC LE RÈGLEMENT TYPE

- | | |
|---|--|
| ST/SG/AC.10/C.3/2005/20 (Canada et Royaume-Uni) | |
|---|--|

9. AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION DU DANGER

- | | |
|---------------------------------------|---|
| ST/SG/AC.10/C.3/2005/50 (Royaume-Uni) | Tolérance pour les étiquettes qui diffèrent des modèles présentés au chapitre 5.2 |
|---------------------------------------|---|

10. PRINCIPES DIRECTEURS DU RÈGLEMENT TYPE

ST/SG/AC.10/C.3/2005/51
(États-Unis d'Amérique)

Principes directeurs pour l'affectation des dispositions concernant le transport en citernes mobiles

ST/SG/AC.10/C.3/2005/52 et Add.1
(États-Unis d'Amérique)

Autorisations concernant les GRV pour inclusion dans les Principes directeurs

11. QUESTIONS DIVERSES

a) Mise à jour du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

ST/SG/AC.10/C.3/2005/36
(Allemagne)

Identification de quelques questions qui n'ont pas encore été suffisamment traitées dans le SGH

b) Demandes de statut consultatif

Le secrétariat a reçu des demandes de statut consultatif émanant de l'International Association for the Promotion and Management of Portable Rechargeable Batteries through their Life Cycle (RECHARGE) (www.rechargebatteries.org) et de l'International Association of Packaging Research Institutes (IAPRI) (www.iapriweb.org), qui seront publiées comme documents informels.

12. ADOPTION DU RAPPORT
